

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **mardi 11 décembre 2018 à 13h.30**

Au palais de justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle n° 1 - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **SEVRAN (93)**

**10 allée Hélène Boucher**

*Cadastré section CH n°37 pour 5a 61ca, consistant en :*

LOT DE COPROPRIETE N° ONZE (11) :

**UN APPARTEMENT** au deuxième étage, porte face gauche escalier, comprenant, suivant PV de description dressé le 8 mars 2018 par Maître DUCHAUCHOY-CREUZIN, huissier de justice à LE BOURGET : entrée-couloir, cuisine, séjour avec baie vitrée donnant sur **BALCON**, couloir, deux chambres, deux débarras, salle de bains, WC.

Et les 42/1.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Superficie Loi Carrez : **68,13 M<sup>2</sup>**.

**MISE A PRIX : 40.000 €**  
(QUARANTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 4.000 €** à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ▶ A Maître **Valérie GARÇON**, avocat au barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21, avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- ▶ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- ▶ Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)

Sur les lieux pour visiter le : **lundi 26 novembre 2018, de 16h. à 17h.**